



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 13 janvier 2025 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers, Jean-Marie Kabera, Gaëtan Gagné, Denis Viel, Léo Lepage-St-Amand, Rodrigue Boulianne et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 02 et 16 décembre 2024
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
  - 6.1 Services municipaux
  - 6.2 Dossiers des élus
  - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture - entente intermunicipale pour le projet d'inspection municipale.
- 8- Mandat à la MRC pour les appels d'offres regroupés pour l'entretien de voirie 2025
- 9- Renouvellement assurance automobile 2024-2025
- 10- Renouvellement assurance responsabilité 2025
- 11- Demande de démolition partielle d'un immeuble sis au 65, rue Saint-Jean-Baptiste
- 12- Révision de l'analyse de la vulnérabilité de la source d'alimentation en eau potable
- 13- Renouvellement Gestion d'aquifère
- 14- Présentation du règlement sur les taxes 2025
- 15- Dépôt de la lettre de démission du directeur général de la ville
- 16- Soumission pour le système de son de l'Aréna
- 17- Soumission Rouge FM 2025
- 18- Budget Eau-Vive 2025
- 19- Demande d'aide - personnes handicapées BSL - Gaspésie - Les Îles-de-la-Madeleine
- 20- Journée nationale de la promotion de la santé mentale
- 21- Dons
- 22- Affaires nouvelles
  - 22.1 Engagement au programme de gestion des actifs en eau (PGA-eau)
  - 22.2 Aide au financement pour 3 logements (675\$/année) Seigneurie mont toit
  - 22.3 Acquisition de la rue Villeneuve
  - 22.4 Gala de lutte – 13 septembre
  - 22.5 Gala de musique folklorique – 27 avril
  - 22.6 Tirage du concours déco féérique
  - 22.7 Abonnement au Gym pour les salariés de la ville
  - 22.8 Abonnement à la plate-forme de gestion QIDIGO pour les réservations
  - 22.9 Évènement Matapédién
- 23- Correspondance
- 24- Période de questions
- 25- Levée de la séance

2025-01-001

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3- Première période de question(s)

Quatre citoyens présents

Pas de question

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2025-01-002 4- Adoption des procès-verbaux du 02 et 16 décembre 2024  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter les procès-verbaux du 02 et 16 décembre 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2025-01-003 5- Adoption de la liste des comptes  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'adopter la liste des comptes au montant de 76 667.37\$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Mme Jessie Pilote fait le résumé de son rapport du mois

6.2 Dossiers des élus

Pour la majorité des élus, il n'y a pas eu d'activité en ce début d'année

Jean-Marie Kabera : Pour le CE de la polyvalente, il y des discussions sur les fusions et fermeture d'établissement;

Rodrigue Boulianne : pour la salle de quilles, tout est OK; pour la Seigneurie Mont-toit, il y a un sixième appartement de disponible.

6.3 Dossiers MRC

Rappel sur les Élections de novembre 2025;

Invitation à la rencontre sur le nouveau règlement pour l'utilisation des conteneurs et autres comme un moyen d'entreposage, qui aura lieu le mercredi 22 janvier à 19 h 30 au Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC), local 130

- 2025-01-004 7- Facture - entente intermunicipale pour le projet d'inspection municipale  
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser le paiement de la facture # 24267 de la MRC, pour l'entente intermunicipale pour le projet d'inspection municipale, pour la somme de 8 732.76\$ sans taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 8- Mandat à la MRC pour les appels d'offres regroupés pour l'entretien de voirie 2025  
**Considérant** que la Ville de Causapscal doit effectuer des travaux d'entretien sur son réseau routier;  
**Considérant** que la procédure d'appels d'offres regroupés permet d'obtenir de meilleurs prix, des meilleures dates de réalisation et de faciliter la coordination des travaux;  
**Considérant** que la Ville de Causapscal désire être incluse dans l'appel ou les appels d'offres regroupés des travaux suivants :

- Travaux de lignage
- Scellement de fissures
- Rapiéçage

**Considérant** qu'à la suite de l'ouverture des soumissions, la Ville de Causapscal ne pourra pas se retirer de l'appel ou des appels d'offres sous prétexte que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire n'est pas avantageux pour elle;

**Considérant** qu'à la suite de l'ouverture des soumissions, la Ville de Causapscal pourra se retirer de l'appel ou des appels d'offres si le prix soumis par le soumissionnaire dépasse de 15 % l'estimation du coût de ses travaux;

**Considérant** qu'un employé municipal des travaux publics de la municipalité assurera la surveillance des travaux;

2025-01-005

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand de :

- 1) Mandater le service de Génie municipal de la MRC de La Matapédia afin qu'il prépare le devis d'appels d'offres regroupés concernant les travaux d'entretien de la voirie;
- 2) Autoriser le lancement des appels d'offres regroupés;
- 3) Autoriser le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à effectuer la coordination des travaux d'entretien et les vérifications techniques (approbation des matériaux).

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2025-01-006
- 9- Renouvellement assurance automobile 2024-2025  
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser le paiement de la facture #150 2000 1024 4659 24267 de Beneva, assureur de la ville, pour le multirisque de détaillant et véhicule classe affaires, pour la somme de 80 675.26\$ taxes incluses.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2025-01-006.1
- 10- Renouvellement assurance responsabilité 2025  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser le paiement de la facture #810853 de BFL Canada, assureur de la ville, pour la responsabilité générale, pour la somme de 55 491.53\$ taxes incluses.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2025-01-007 11- Demande de démolition partielle d'un immeuble sis au 65, rue Saint-Jean-Baptiste  
**Considérant** que la demande vise à obtenir les autorisations nécessaires afin de démolir la partie avant du bâtiment sis au 65, rue Saint-Jean-Baptiste  
**Considérant** que ce bâtiment fait partie de la liste des immeubles visés à l'Annexe I du règlement numéro 269-23 – Démolition d'immeubles, de la Ville de Causapscal;  
**Considérant** que la demande doit être déposée au Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) ainsi qu'au conseil municipal pour analyse;  
**Considérant** qu'à la suite d'une inspection et à la lecture du rapport, la partie avant du bâtiment (bâtiment et fondation) est considérée dangereuse;  
**Considérant** que les locataires qui vivent dans ce bâtiment ont été évacués par mesure préventive;  
**Considérant** que le CCU a autorisé la démolition;

**En conséquence,**

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser la démolition de la partie avant du bâtiment sis au 65, rue Saint-Jean-Baptiste tel que présenter et que le futur bâtiment construit, afin de remplacer celui détruit ait une architecture semblable à celle du bâtiment restant afin d'avoir une uniformité.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2025-01-008 12- Révision de l'analyse de la vulnérabilité de la source d'alimentation en eau potable  
**Considérant** que la ville de Causapscal est desservie en eau potable par un réseau d'aqueduc alimenté par des sites de prélèvement d'eau souterraine, la ville doit, en vertu de l'article 68 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), transmettre la révision du rapport d'analyse de la vulnérabilité de ses sites de prélèvement au gouvernement;  
**Considérant** qu'un premier rapport de vulnérabilité a été remis à la ville en avril 2020 par la firme Akifer inc., et pour répondre au délai prescrit à l'article 68 du RPEP, une mise à jour du rapport doit être réalisée avant avril 2025;  
**Considérant** la proposition de travail pour la mise à jour de l'analyse de vulnérabilité, fourni par la Firme Akifer inc. (N° dossier : PR24-435), le tout conformément au Guide de réalisation des analyses de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec (Guide);  
**En conséquence :**  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'accepter la proposition de la Firme Akifer inc. (N° dossier : PR24-435), pour la somme de 10 891,00 \$ (taxes en sus), pour procéder à la mise à jour de l'analyse de vulnérabilité la source d'alimentation en eau potable de Causapscal.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2025-01-009 13- Renouvellement Gestion d'aquifère  
**Considérant** la proposition de travail concernant le renouvellement du programme de gestion d'aquifère, de la ville de Causapscal, pour une période de cinq ans;  
**Considérant** la proposition de travail de la Firme Akifer inc. (N° dossier : PR24-510);  
Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la proposition de la Firme Akifer inc. (N° dossier : PR24-510), pour la somme de 31 650,00 \$ (taxes en sus), pour le programme de gestion d'aquifère de la ville de Causapscal, pour une période de cinq ans, 2025 à 2030.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

14- Présentation du règlement sur les taxes 2025

Le directeur général présente les grandes lignes du projet de règlement, invite les citoyens intéressés à le consulter, à venir à l'hôtel de ville, une copie sera remise aux citoyens sur place.

2025-01-010

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'adopter le projet de règlement 288-25, tel que présenté.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15- Dépôt de la lettre de démission du directeur général de la ville

2025-01-011

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné d'accepter le dépôt de la lettre de démission du directeur général de la Ville de Causapscal et autorise la direction à mandater la firme Mallette pour trouver un remplaçant.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16- Soumission pour le système de son de l'Aréna

2025-01-012

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, d'accepter la soumission #13197 de Métronomie Ltée, de Rimouski, pour le remplacement du système de son de l'aréna pour la somme de 36 900.49\$ avant taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17- Soumission Rouge FM 2025

2025-01-013

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'accepter la proposition de Rouge FM 99.9 pour la diffusion de 200 occasions de 15 secondes, pour la somme de 2025\$ avant taxes, valide de janvier au 30 mars 2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2025-01-014 18- Budget Eau-Vive 2025  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'octroyer la somme de 4000\$ pour le financement des activités du Journal L'eau vive de la ville de Causapsal.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2025-01-015 19- Demande d'aide - personnes handicapées BSL - Gaspésie - Les Îles-de-la-Madeleine  
Dans le cadre du 28e Téléradiophon - La Ressource d'aide aux personnes handicapées Bas-St-Laurent - Gaspésie - Les Îles-de-la-Madeleine, qui sera diffusé le 26 janvier prochain sur toutes les télévisions communautaires du territoire soit de La Pocatière aux Îles-de-la-Madeleine.  
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'accepter de collaborer avec l'organisme pour faire la promotion du 28e Téléradiophon de l'équipe de La Ressource des personnes handicapées du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine pour suivre leur mission.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2025-01-016 20- Journée nationale de la promotion de la santé mentale  
**Considérant** que le 31 mars 2022, les élus(es) de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;  
**Considérant** que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge » ;  
**Considérant** que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;  
**Considérant** que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;  
**Considérant** qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;  
**En conséquence,**  
Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la ville de Causapsal à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge ».

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2025-01-017 21- Dons  
Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de verser les dons suivants :  
- 1 000 \$ pour l'organisme Entre deux niches, soutenu et dirigé par le Service animalier Annika Landry.

- 100 \$ pour un voyage culturel et linguistique pour les jeunes de la polyvalente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 22- Affaires nouvelles

##### 22.1 Engagement au programme de gestion des actifs en eau (PGA-eau)

**Considérant** que la Ville de Causapscal reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

**Considérant** que la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens;

**Considérant** que le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Ville de Causapscal reconnaît et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

**Considérant** que la Ville de Causapscal reconnaît avoir pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

**Considérant** que la Démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs ;

**Considérant** que le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive ;

**Considérant** que la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales ;

#### **En conséquence;**

2025-01-018

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, que:

- 1) La municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;
- 2) La municipalité s'engage à transmettre, au Ministère au plus tard 30 décembre 2025, le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier ;
- 3) Le Conseil municipal approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

##### 22.2 Aide au financement pour 3 logements Seigneurie mont toit

**Considérant** les problèmes financiers de la RPA Seigneurie Mon Toit, occasionner par le sous financement de ce genre d'organisme;

2025-01-019

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser l'aide financière annuelle pour trois logements supplémentaires à La Seigneurie Mont-toit, pour un coût monétaire établie sur la même base que les 15 logements déjà subventionnés par la Ville de Causapscal.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 22.3 Acquisition de la rue Villeneuve

**Considérant** le développement réalisé par le propriétaire, M. Dany Villeneuve, sur le lot #6 635 947;

**Considérant** l'attestation de conformité fournis par la firme GENEXCO #de dossier GEN231412;

**Considérant** la résolution d'appuis de la ville de Causapscal par la résolution 202205105 et 202208192;

**Considérant** l'entente avec le propriétaire M. Dany Villeneuve;

2025-01-020

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, autorise le directeur général de signer tout document permettant d'acquérir la rue qui sera nommé Rue Villeneuve pour la somme de un dollar.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 22.4 Gala de lutte

**Considérant** le succès de cet évènement l'an dernier, organiser dans le cadre du financement pour des petits déjeuners les écoliers de l'école St-Rosaire;

2025-01-021

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné;

D'autoriser la tenue d'un gala de lutte, le 13 septembre 2025

De fournir l'aide nécessaire à la réalisation de l'évènement.

Que les profits soient donnés au Centre Éclosion de Causapscal.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 22.5 Gala de musique folklorique

**Considérant** le succès de cet évènement l'an dernier, organiser dans le cadre du financement pour les rénovations de la salle des 50 ans et plus;

2025-01-022

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand :

D'autoriser la tenue d'un gala de musique folklorique, le 27 avril 2025;

De fournir l'aide nécessaire à la réalisation de l'évènement.

Que les profits soient distribués au Club des 50 ans et plus de Causapscal et à la Résidence Perle de sagesse.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 22.6 Remise des prix pour le concours Causapscal féérique

Magalie Laverdière

Karolane Gaudreault

Nancy Gallant

### 22.7 Abonnement au Gym pour les salariés de la ville

2025-01-023

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la proposition de partage des coûts pour l'inscription des employés qui le désirent au programme de Gym de l'aréna, soit Gym Fitness.



Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2025-01-024 22.8 Plateforme de gestion QIDIGO  
Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser l'acquisition de cette application pour faciliter la location des équipements de la ville de Causapscal, pour la somme de 1 500\$ annuellement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2025-01-025 22.9 Évènement Matapédien  
**Considérant** « l'Évènement Matapédien » comme une organisation qui va fournir divers équipements pour les activités de loisirs, culturelles ou autres à l'ensemble des municipalités de la Vallée de la Matapédia;  
**Considérant** que cet organisme a besoin d'être parrainé par une municipalité;  
**Considérant** que les coûts reliés à l'organisation vont être pris en charge par l'organisme et le comité gestionnaire;  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'accepter de parrainer l'organisme et autorise la direction de la ville à signer tout document permettant la réalisation de la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 23- Correspondance  
La correspondance est lue
- 24- Période de questions  
M. Daniel Claveau question le remplacement du tracteur à trottoir  
Indique qu'il a été appeler la nuit pour le déneigement alors qu'il ne travaille plus pour la Ville depuis plus d'un an
- 2025-01-026 25- Levée de la séance  
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera de lever la séance.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Mme Odile Roy, Mairesse